

Code :	GJ 1801
Date	15 au 16 février 2018
Masse horaire :	12 heures
Horaires :	08h 30 – 14h
ANIMATEUR :	
Barnabé Georges GBAGO Avocat spécialisé en droit OHADA et professeur agrégé en droit des Universités du CAMES.	
PUBLIC CONCERNE	
<ul style="list-style-type: none"> Administrateurs et présidents des conseils d'administration ; Directeurs généraux, actionnaires et associés des sociétés commerciales ; Directeurs et responsables juridiques ; Juristes d'entreprise ; Cadres non juristes ; Enseignants ; Créateurs d'entreprises ; Tout professionnel intéressé par le droit des sociétés. 	
PREREQUIS : AUCUN	
LIEU : Lomé (TOGO)	
TARIF : 250.000 FCFA HT par participant	
LE PLUS DE CETTE SESSION : Cette formation est animée par un avocat, spécialisé en Droit OHADA et professeur agrégé en Droit des Universités du CAMES. Le développement de chacun des modules est suivi d'ateliers et d'exposés de cas pratiques.	
+ ATTESTATION DE FORMATION	

OBJECTIFS

- Comprendre la forme juridique, le fonctionnement, les avantages et les inconvénients respectifs des différents types de sociétés : SA, SARL, SAS, ...
- Connaitre les rôles et responsabilités des différents acteurs : dirigeants, administrateurs, associés, actionnaires
- Appréhender l'environnement juridique et les incidences concrètes des différents actes de la vie des sociétés : création, évolution du capital, transmission, dissolution

PROGRAMME DÉTAILLÉ

NOTE INTRODUCTIVE : Contexte et justification de la réforme

- Les raisons économiques
- Recherche d'efficacité et l'amélioration de la gouvernance des entreprises
- L'ouverture sur l'ingénierie financière pour le financement des entreprises

Module 1 : Présentation générale des principales innovations contenues dans l'AUDSC et GIE

- La mise en harmonie des statuts ;
- Le pacte d'actionnaires ;
- Les valeurs mobilières ;
- La succursale et le bureau de représentation ;
- La distribution de dividendes partiels ;
- L'actionnariat salarié ;
- Les rapports en industries
- L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Les actions gratuites ;
- La société à capital variable ;
- Les actions de préférence (approche ingénierie financière)

Module 2 : Les innovations propres à la Société Anonyme (S.A)

- Les nouvelles règles de constitution ;
- Les règles particulières de gouvernance et de fonctionnement

Module 3 : Les innovations propres à la Société à responsabilité limitée (Sarl)

- Les nouvelles règles de constitution ;
- Les règles particulières de gouvernance et de fonctionnement

Module 4 : La découverte de la Société nouvellement créée : la Société par Actions Simplifiée (S.A.S)

- Les règles de constitution
- Les règles de Gouvernance et de fonctionnement.

MODULE 5 : Rappel sur les autres formes de société

Nos autres formations du mois de février :

N° D'ORDRE	THEMES	DATES ET LIEUX	PLAGE D'ANIMATION (*)
01	APPROFONDIR SES CONNAISSANCES ET ENRICHIR SES PRATIQUES EN CONTRÔLE DE GESTION	Du 19 au 23 février 2018 à l'Hôtel GOLDEN TULIP LE DIPLOMATE à Cotonou au Bénin.	08h 30 à 14h
02	ETUDE DES DROITS ET DEVOIRS DES PARTIES AU CONTRAT DE TRAVAIL AU REGARD DE LA NOUVELLE LOI FIXANT LES CONDITIONS ET PROCEDURES D'EMBAUCHE, DE PLACEMENT DE LA MAIN D'ŒUVRE ET DE RESILIATION DU CONTRAT DE TRAVAIL AU BENIN	Du 26 au 28 février 2018 à l'Hôtel GOLDEN TULIP LE DIPLOMATE à Cotonou au Bénin.	08h 30 à 14h

(*) Y compris les pause-café et les déjeuners

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Tél : +229 63 18 60 60 / 97 08 46 01

Email : info@cinef-bj.com

Pour en savoir plus sur nos formations, veuillez télécharger notre catalogue de formation 2018

(www.cinef-bj.com/images/Catalogue_CINEF_2018.pdf)

Site web : www.cinef-bj.com